

**En référence au point 11.e de l'ordre du jour**

**Information requise**

Le registre des risques actualisé, approuvé par le C-FAR lors de sa dernière réunion du 23 mars 2023, est présenté au Comité à fins d'information, avec les changements recommandés dans la formulation des risques n° 4 et 5 et l'inclusion du risque relatif à la transformation du secrétariat (*présenté séparément*) au risque n° 7.

**Evaluation des risques – mars 2023**

**Impact** : Inclut l'impact sur la mise en place de nos activités stratégiques et opérationnelles, ainsi que les interrogations de nos parties prenantes, y compris le risque d'exclusion par les donateurs ou le gouvernement.

**Probabilité** : Inclut la perception par l'IPPF de sa vulnérabilité au risque et la vitesse à laquelle le risque évolue.

**Note** : Impact x Probabilité + Impact. Impact et probabilité sont notes entre 1 et 5.

	Description du risque	Chargé-e du risque Equipe de direction	Contrôles d'atténuation	Risque net			Sens de déplacement et autres actions prévues	Risque résiduel			Objectif
				Impact	Probabilité	Note		Impact	Probabilité	Note	
1	<b>Non-respect des objectifs des projets restreints</b> , manquement à honorer notre devoir de diligence, mauvaise conformité aux conditions des donateurs, mauvaise gestion financière ou fraude. Mène à l'impossibilité d'atteindre les objectifs stratégiques, à des pertes financières et à des atteintes à notre réputation.	Directeur des programmes (pour les projets mondiaux) et Directrices régionales (pour les projets régionaux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des registres des risques sont en place pour les programmes et projets majeurs.</li> <li>Plans opérationnels robustes, soutenus par la gestion de projet et S&amp;E</li> <li>Revue trimestrielle de toutes les subventions importantes</li> <li>Formation du personnel concerné à la gestion de projets.</li> <li>Utilisation de processus d'analyse du contexte et des risques pour définir des mesures d'atténuation pratiques afin d'aider à la réalisation des projets</li> </ul>	5	4	25	<p>Au nombre des raisons pour montrer que le risque augmente, notons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Retards dans le recrutement du personnel aux postes vacants résultant de la restructuration</li> <li>Performance de certains projets</li> <li>Retards dans la réception des fonds des donateurs &amp; signature des contrats et réductions des financements de certains contrats déjà approuvés (par exemple, WISH)</li> <li>Problèmes de sécurité dans pays à haut risque</li> <li>Qualité des données</li> </ul> <p>Mesures supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accélérer la mise en œuvre de la stratégie de gestion des données.</li> <li>Identification/cartographie des rôles et responsabilités dans la nouvelle structure</li> <li>Voir actions/mesures pour les risques 3,6,7,8,10</li> </ul>	4	4	20	12
2	<b>Opportunités de revenus manquées</b> en raison d'un échec à positionner efficacement la proposition de valeur	Directrice, Relations extérieures	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'IPPF a une longue et solide expérience dans la mise en œuvre réussie de programmes de SDSR</li> <li>Une nouvelle feuille de route pour la génération globale de revenus pour</li> </ul>	5	4	25	<p>Le ralentissement économique mondial actuel signifie que plusieurs gouvernements réduisent brutalement leur APD et le financement de la SDSR sera également affecté négativement par cette tendance jusqu'en 2023 (voir risque n°4).</p>	4	3	16	12

	Description du risque	Chargé-e du risque Equipe de direction	Contrôles d'atténuation	Risque net			Sens de déplacement et autres actions prévues	Risque résiduel			Objectif
				Impact	Probabilité	Note		Impact	Probabilité	Note	
	de l'IPPF auprès des donateurs et incapacité à satisfaire aux conditions de conformité d'importantes opportunités restreintes.		la période 2023-25 sera développée d'ici la fin du T1 2023 afin de garantir que nous puissions systématiquement diversifier nos recettes et être moins affectés par les chocs externes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacts réguliers avec les donateurs</li> </ul>				Mesures supplémentaires : Tenir les donateurs informés en ce qui concerne la consolidation de nos systèmes				
3	<b>Incapacité à recouvrer l'intégralité des coûts</b> des projets non restreints, ce qui pourrait impacter les réserves générales.	Directrice des programmes et Directeur financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleurs recouvrements des coûts des projets, et principes directeurs concernant les conditions minimales de recouvrement des coûts</li> <li>• Les membres de l'équipe de direction supervisent les structures de gestion des projets restreints</li> </ul>	5	4	25	<p>Nous devons améliorer l'utilisation du financement restreint pour soutenir les priorités et structures non restreintes.</p> <p>Au nombre des contrôles supplémentaires, comptons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une feuille de présence conforme aux conditions de nos donateurs et tenant compte des priorités de l'IPPF</li> <li>• Aligner la conformité du recouvrement des coûts avec les conditions des donateurs.</li> <li>• Créer un accès facile aux informations financières relatives aux projets (dont tableaux de bord, visualisations, etc.) pour un meilleur suivi des dépenses.</li> </ul>	4	4	20	12
4	<b>Le conservatisme politique</b> , y compris une opposition croissante, induisent une réduction des recettes et des relations distendues avec nos parties prenantes, ce qui entrave notre capacité	Directrice, relations extérieures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La confiance est entretenue avec des missions clés à New York et à Genève ainsi qu'avec les décideurs de l'Union européenne et de l'Union Africaine par le biais d'un plaidoyer intergouvernemental veillant à s'assurer que la SDSR est soutenue et financée par les principaux donateurs.</li> <li>• Nous exhortons continuellement les gouvernements donateurs à veiller à ce que les budgets de l'APD restent axés sur la SDSR</li> </ul>	5	4	25	<p>Stratégies pour réduire davantage les risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer à réunir les entités clefs qui œuvrent à contrer l'opposition afin d'échanger des renseignements et générer des connaissances et un leadership éclairé à fort impact.</li> <li>• Jusqu'en juin 2023, surveiller et combattre l'opposition au travers des trois centres d'excellence du <i>programme Accélérateur de mouvement (PAM)</i> qui soutient les mouvements sociaux et modifie le récit en fournissant du savoir et un soutien technique et politique aux militant-e-s et activistes.</li> <li>• Assurer la transition du PAM vers des postes régionaux et mondiaux au fur et à mesure que le nouveau personnel est</li> </ul>	4	3	16	12

	Description du risque	Chargé-e du risque Equipe de direction	Contrôles d'atténuation	Risque net			Sens de déplacement et autres actions prévues	Risque résiduel			Objectif
				Impact	Probabilité	Note		Impact	Probabilité	Note	
	à mettre en œuvre notre stratégie		<ul style="list-style-type: none"> <li>L'IPPF demande des comptes aux gouvernements nationaux et alloue des fonds nationaux aux politiques de SDSR.</li> <li>Les mouvements anti-droits, anti-genre et anti-SDSR sont systématiquement surveillés et contrecarrés par nos Associations membres.</li> </ul>				<p>intégré – ce afin de contrer l'opposition et établir des liens avec les mouvements sociaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recruter des collègues aux nouveaux postes régionaux et mondiaux de telle sorte que les voix des jeunes et marginalisé-e-s du monde entier œuvrent de l'intérieur de l'IPPF et aident à changer le récit en tant qu'élément central de la communication et de l'image de l'IPPF – ce, avec le soutien de donateurs progressistes et avec une utilisation plus stratégique de nos fonds non restreints.</li> <li>Créer un mouvement de soutien à l'aide [humanitaire] qui va au-delà des donateurs institutionnels traditionnels et sortir du discours de l'aide [humanitaire] que les jeunes aujourd'hui ne reconnaissent pas en reliant cela à l'offre de services de l'IPPF, dont le design de la marque et des services.</li> </ul>				
5	Impossibilité de poursuivre les programmes dans certains pays en raison d'une gouvernance nationale restrictive et de régimes de sanctions. Cela pourrait induire une baisse d'impact, une atteinte à notre réputation et une perte de financement.	Directrices régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveillance des changements potentiels pour les ONGI et les organisations à but non lucratif eu égard aux réglementations d'enregistrement, fiscales et du travail.</li> <li>Communication ouverte avec tous les acteurs du recrutement et les candidat-e-s concernant les retards éventuels dans l'obtention de visas et de permis de travail.</li> <li>N'embaucher à l'international que lorsqu'il existe un besoin qui ne peut être satisfait par le recrutement national.</li> </ul>	4	4	20	<p>Les pays et juridictions faisant l'objet de restrictions consistent en gros aujourd'hui de Cuba, de la Crimée, de la Corée du Nord, de l'Iran, de la Syrie et du Venezuela.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à développer de bonnes relations avec les services financiers afin de garantir les transferts monétaires</li> <li>Suivre l'évolution des restrictions légales, juridiques et d'enregistrement et réagir en conséquence pour garantir la poursuite des activités dans la mesure du possible</li> <li>Veiller au respect des régimes de sanctions là où l'IPPF a des programmes.</li> </ul>	4	3	16	9

	Description du risque	Chargé-e du risque Equipe de direction	Contrôles d'atténuation	Risque net			Sens de déplacement et autres actions prévues	Risque résiduel			Objectif
				Impact	Probabilité	Note		Impact	Probabilité	Note	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer des plans de sécurité et d'urgence là où le personnel est présent et veiller à leur application.</li> </ul>								
6	Les AM sont piètrement gouvernées, incapables de mobiliser des ressources adéquates, mal positionnées et faillent à mettre en œuvre des programmes de qualité, ce qui les conduit à la crise et à la perte de réputation et de financements pour la Fédération.	Directrices régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie de réforme de la gouvernance des AM</li> <li>Suivi des AM et cycles d'accréditation.</li> <li>Financement des initiatives de viabilité financière des AM.</li> <li>Politique vitale et Fonds de crise</li> <li>Comité des membres de revoir et gérer les problèmes d'affiliation et d'adhésion</li> <li>Audits internes basés sur les risques.</li> <li>Repérage, sélection et diligence raisonnable robustes des AM potentielles.</li> </ul>	4	4	20	<p>Processus d'accréditation revu et actualisé en vue du 4<sup>ème</sup> cycle d'accréditation à partir de 2023.</p> <p>Autres mesures de réduction de ce risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Produire des informations actualisées sur les risques pour toutes les AM</li> <li>Continuer de partager <i>SafeReport</i> parmi les AM et bénéficiaires.</li> <li>Créer une <i>Charte de la Fédération</i> qui décrit les valeurs fondamentales auxquelles les AM doivent souscrire avec l'approbation de l'Assemblée générale.</li> </ul>	4	3	16	12
7	<b>L'échec de la mise en œuvre de la transformation du Secrétariat fait qu'il n'est pas possible l'incapacité de réaliser les ambitions décrites dans la stratégie 2028. Ceci conduit alors à une atteinte à la réputation, une perte de financement et une</b>	Directeur général	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue hebdomadaire de la restructuration jusqu'à la fin avril 2023</li> <li>Un plan de transition complet sera mis en place d'ici la fin avril 2023, avec le soutien du/de la chef-fe de projet</li> <li>Revue mensuelle par l'équipe de direction pour suivre/évaluer les</li> </ul>	5	3	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une campagne de recrutement accélérée sera lancée d'ici la fin mars 2023. Les contrats à durée déterminée actuels seront prolongés pour couvrir les déficits de postes là où nécessaire.</li> <li>Les nominations internes sont confirmées et la transition vers la nouvelle structure commence le 17 avril. Les périodes de préavis d'inclure les transferts planifiés/approuvés.</li> <li>Les charges de personnel du Secrétariat d'être gérées et contrôlées à l'aide du SIRH global (système d'information des ressources humaines) et en tenant compte des changements de financement</li> </ul>	5	2	15	12

	Description du risque	Chargé-e du risque Equipe de direction	Contrôles d'atténuation	Risque net			Sens de déplacement et autres actions prévues	Risque résiduel			Objectif
				Impact	Probabilité	Note		Impact	Probabilité	Note	
	<b>diminution de la pertinence de l'IPPF.</b>		progrès, examiner les risques et approuver des mesures correctives.				<ul style="list-style-type: none"> <li>Le « Teambuilding » et de nouvelles méthodes de travail (au Secrétariat et dans l'ensemble de la Fédération d'être définis à la fin 2023</li> </ul>				
8	<b>Risque que les contrôles internes ne soient pas de bonne qualité ou qu'ils ne soient pas respectés</b> , augmentant ainsi la probabilité de pratiques criminelles, de sanctions financières (telles que des coûts non admis) et d'un manque de confiance des donateurs.	Directeur - Finance et technologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Progiciel de gestion intégré</li> <li>Suivi régulier des chiffres et des processus globaux du Secrétariat pour s'assurer que les contrôles sont en place et respectés</li> <li>Les politiques incluent la passation de marchés/les achats, la lutte contre les pratiques criminelles, et les signalements</li> <li><i>SafeReport</i> veille à ce que toutes les allégations fassent l'objet d'enquêtes</li> <li>Les leçons tirées éclairent les politiques et permettent d'améliorer les pratiques.</li> <li>Audits internes basés sur les risques.</li> <li>Procédures de RH robustes en matière de gestion de la performance.</li> <li>Contrôles et politiques informatiques complets.</li> <li>Vérifications des sanctions éventuelles à l'encontre de tous les employés et bénévoles, partenaires et fournisseurs.</li> <li>Vérifications robustes de la diligence raisonnable et évaluations des</li> </ul>	4	4	20	<p>Le risque a diminué depuis la dernière actualisation du <i>Registre des risques</i> et ce pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du process de délégation de pouvoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'échelons de délégation provisoire standard dans NetSuite</li> <li>Le document de délégation de pouvoirs pour le Secrétariat unifié est maintenant terminé – il a également été revu par les auditeurs internes</li> <li>Les contrôles existants dans NetSuite concernant la délégation de pouvoirs ont été revus – le rapport (avec points d'action) est finalisé.</li> </ul> </li> <li>Tous les flux de commandes (y compris les paiements aux fournisseurs et les paiements des subventions) ont été revus et actualisés mis à jour afin d'être alignés sur les responsables budgétaires concernés</li> </ul> <p>Autres mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les membres du personnel, du Conseil d'administration et des divers Comités de participer à la formation à la lutte contre la corruption</li> </ul>	3	3	12	12

	Description du risque	Chargé-e du risque Equipe de direction	Contrôles d'atténuation	Risque net			Sens de déplacement et autres actions prévues	Risque résiduel			Objectif
				Impact	Probabilité	Note		Impact	Probabilité	Note	
			capacités de tous les partenaires de l'IPPF.								
9	<p>Impossibilité <b>d'effectuer une transition correcte vers le nouveau pôle [financier]</b>, induisant un impact négatif sur les opérations dans certains services du Secrétariat.</p> <p>Incapacité à se conformer aux <b>limites budgétaires</b> en raison d'un contrôle budgétaire limité et de compétences insuffisantes en matière de prospective. Ceci pourrait conduire à des pertes financières et à une perte de confiance de la part des donateurs.</p>	Directeur - Finance et technologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comptes de gestion présentés tous les trimestres à l'équipe de direction et au C-FAR</li> <li>Couverture des risques sur le marché des changes pour prévenir des pertes trop importantes suite aux mouvements sur les changes.</li> <li>Plus grande rigueur dans le rapprochement des subventions des AM</li> <li>Suivi permanent des principaux indicateurs financiers</li> <li>Mise en œuvre de la phase 1 du système de budgétisation, de prévision et de reporting à l'échelon du Secrétariat.</li> </ul>	4	4	20	<p>Le risque le plus élevé à l'heure actuelle est la transition vers le nouveau pôle financier dans le cadre de la structure réalignée. Pour l'atténuer, nous avons élaboré :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>un plan de transition détaillé</li> <li>un soutien à certains bureaux où le risque est considéré comme plus élevé</li> <li>un processus de recrutement fixé dans le temps (en interne et en externe)</li> <li>un plan d'automatisation des process clés afin de réduire le travail manuel, accroître la précision et améliorer la mise en conformité</li> <li>un plan de formation à l'intention du personnel, nouveau et existant, de la nouvelle structure alignée, afin de garantir que les nouvelles méthodes de travail soient pleinement intégrées</li> </ul> <p>Le risque continue de se stabiliser, les initiatives suivantes étant en cours de réalisation ou réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Directives provisoires sur le recouvrement des coûts développées – en cours de révision et d'actualisation</li> <li>Projet d'automatisation des feuilles de présence commencé et bientôt fini</li> <li>Mise en place d'une surveillance stricte des mouvements de change sur les subventions restreintes et non restreintes</li> <li>Le risque de change pour les chiffres de base non restreints est entièrement couvert pour 2023 afin de minimiser les risques sur les chiffres budgétaires</li> <li>Surveillance unifiée des projets restreints et réservés multi-sites toujours en cours d'élaboration</li> </ul>	5	3	18	12

	Description du risque	Chargé-e du risque Equipe de direction	Contrôles d'atténuation	Risque net			Sens de déplacement et autres actions prévues	Risque résiduel			Objectif
				Impact	Probabilité	Note		Impact	Probabilité	Note	
							<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système de planification et de budgétisation pluriannuel pour les AM désormais en place ; travail en cours sur l'outil de reporting et de budgétisation actualisé, afin d'obtenir des rapports semestriels, annuels et [ ??? fin de phrase]</li> </ul>				
10	L'incapacité à attirer et à retenir des administrateur-riche-s de bon calibre pourrait entraîner une faiblesse de gouvernance pouvant conduire à des décisions qui pourraient ne pas répondre aux besoins ou aux attentes des organisations membres	Directeur Général	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration/accueil des nouveaux membres du Conseil d'administration et évaluation de la performance des membres du Conseil</li> <li>• Retraites du Conseil pour permettre à ses membres de discuter ouvertement de questions stratégiques.</li> <li>• Matrice de compétences en place et recours à un cabinet de recrutement externe pour attirer les compétences requises.</li> <li>• Formulaires de déclaration de conflits d'intérêts en place.</li> <li>• Échelonnement effectif des membres du Conseil afin d'assurer la continuité et le maintien des connaissances et des compétences stratégiques.</li> <li>• Diverses plateformes permettent un engagement régulier entre les différents membres du Conseil et des Comités avec les AM.</li> <li>• Forums régionaux auxquels ont participé les administrateur-riche-s</li> </ul>	5	3	20	<p>Le CNG a fait preuve d'agilité en matière d'identification de nouveaux-elles administrateur-riche-s, bien que certains profils spécifiques (par exemple, l'expérience financière) restent difficiles à trouver.</p> <p>Le Conseil d'administration a été très visible et a bien performé lors de l'AG. Cela encouragera sans aucun doute des candidat-e-s internes de qualité à postuler (nous n'avons pas eu de problèmes pour trouver des candidat-e-s externes de qualité).</p> <p>L'année dernière, nous avons organisé les premières réunions en présentiel du nouveau Conseil d'administration et de l'AG, ainsi que les premières rotations, ce qui a permis d'aborder en partie la question de la performance.</p>	3	2	9	6

	Description du risque	Chargé-e du risque Equipe de direction	Contrôles d'atténuation	Risque net			Sens de déplacement et autres actions prévues	Risque résiduel			Objectif
				Impact	Probabilité	Note		Impact	Probabilité	Note	
			dans le cadre de l'engagement continu avec les AM.								
11	<b>Décès, blessure, enlèvement, atteinte au bien-être</b> d'un membre du personnel, d'un-e volontaire, d'un-e administrateur-riche, d'un partenaire ou d'une personne associée pendant le travail, entraînant une atteinte à la réputation, une réduction/perte de financement, l'augmentation de la responsabilité des administrateurs et de l'entreprise, une perte de personnel et de son moral.	Directeur Général	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes de gestion de la sécurité, y compris normes minimum, surveillance de la sécurité des bureaux régionaux, gestion des déplacements et formation à la sécurité personnelle – dont une Formation sur la sensibilisation en milieu hostile (HEAT) pour le personnel se rendant dans des zones à haut risque</li> <li>• Formation des AM travaillant dans des environnements à haut risque ou sujets à des catastrophes</li> <li>• Programme de soins et d'assistance du personnel disponible pour toutes les personnes de l'IPPF.</li> <li>• Des équipes de gestion de crise au BC et dans trois régions.</li> <li>• Rôles, responsabilités et tâches clairement définis dans les fiches de poste du Secrétariat</li> <li>• Gestion des communications externes liées à tous les incidents de crise</li> </ul>	5	3	20	<p>Grâce à un programme ciblé de mesures d'atténuation, d'améliorations des capacités et de la gouvernance, les niveaux d'incidents sont toujours aussi bas. Sont ici incluses les équipes offrant des services dans les contextes les plus à risque.</p> <p>Actions restant à mener pour réduire les risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Normes minimales de sûreté et de sécurité incluses au système d'accréditation.</li> <li>• Poursuite de la revue des process d'atténuation et capacités de sûreté et de sécurité dans les régions et les programmes mis en place dans des contextes à haut risque.</li> <li>• Une formation à la gestion de crise et la tolérance au risque doit être dispensée à tous les membres de l'équipe de direction.</li> <li>• Toutes les responsabilités en matière de sûreté et de sécurité sont intégrées aux fiches de poste de l'après transition</li> <li>• Examen de la couverture de sécurité après la transition, identification des Personnes Relais Sécurité de remplacement et offre d'une formation pour s'assurer que toutes et tous comprennent leurs rôles et responsabilités.</li> </ul>	4	2	10	10
12	<b>Comportement ou conduite à l'égard d'enfants ou de personnes vulnérables</b>	Directeur/Directrice - POC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques de protection</li> <li>• Personne relais protection dans chaque région de l'IPPF.</li> <li>• Système de gestion des incidents</li> </ul>	5	4	25	<p>Le nombre de problèmes signalés reste très faible et statique depuis le lancement de <i>SafeReport</i> il y a trois ans.</p> <p>Contrôles restant à mettre en place :</p>	4	3	16	6

	Description du risque	Chargé-e du risque Equipe de direction	Contrôles d'atténuation	Risque net		Sens de déplacement et autres actions prévues	Risque résiduel		Objectif
				Impact	Probabilité		Note	Impact	
	<p><b>par des employés</b>, des volontaires, des administrateur-riche-s, des partenaires des AM ou des personnes associées pouvant causer un préjudice, en particulier résultant d'abus, d'exploitation et de harcèlement sexuels. Si cela n'est pas atténué et/ou bien géré, cela pourrait entraîner une atteinte importante à notre réputation, mettre en cause la responsabilité de la Fédération et avoir un impact sur la vie des personnes.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Des pratiques de recrutement plus sûres s'appliquent à toutes les nouvelles et à tous les nouveaux employé-e-s de l'IPPF : personnels, volontaires, consultants, etc. font l'objet d'une série de vérifications de pré-embauche.</li> <li>Directives strictes pour la sélection des fournisseurs</li> <li>Formation initiale et d'intégration à la protection obligatoire pour tout le personnel dans les 4 semaines de leur prise de fonction</li> <li>Formation obligatoire de remise à niveau sur la protection pour toute la famille IPPF : personnel, administratrices et administrateurs, consultantes et consultants, etc...</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien aux AM/PC pour qu'elles/ils puissent gérer plus rapidement les questions de protection et les autres problèmes signalés</li> <li>Développer un outil pour évaluer la conformité de tous les bureaux du Secrétariat avec le cadre de protection de l'IPPF.</li> <li>Contribuer au développement des initiatives du secteur avec Interpol et le FCDO</li> <li>Veiller à ce que la protection soit correctement prise en compte dans le cadre des évaluations des risques de design de programmes et que les contrôles de protection fassent partie des évaluations de diligence raisonnable des partenaires.</li> </ul>			

**Carte thermique du risque**

<b>probabilité</b>	<b>5 Certain</b> Plus de 80% de chance de se produire dans les 24 mois	<b>Faible</b> 6	<b>Modéré</b> 12	<b>Élevé</b> 18	<b>Critique</b> 24	<b>Critique</b> 30
	<b>4 Probable</b> Plus de 60-80% de chance de se produire dans les 24 mois	<b>Très faible</b> 5	<b>Faible</b> 10	<b>Modéré</b> 15	<b>Élevé</b> 20	<b>Critique</b> 25
	<b>3 Possible</b> Entre 40% et 60% de chance de se produire dans les 24 mois	<b>Très faible</b> 4	<b>Faible</b> 8	<b>Modéré</b> 12	<b>Élevé</b> 16	<b>Élevé</b> 20
	<b>2 Improbable</b> Entre 20% et 40% de chance de se produire dans les 24 mois	<b>Très faible</b> 3	<b>Faible</b> 6	<b>Faible</b> 9	<b>Modéré</b> 12	<b>Modéré</b> 15
	<b>1 Lointain</b> Peu de chance de se produire dans les 24 mois	<b>Très faible</b> 2	<b>Très faible</b> 3	<b>Faible</b> 6	<b>Faible</b> 8	<b>Faible</b> 10
		<b>1 Mineur</b> Perte financière moins de \$xk  Impact stratégique/ opérationnel limité  Inquiétude minime des parties prenantes	<b>2 Modéré</b> Impact financier probable de \$xk - \$xk  Impact modéré sur la réalisation des activités stratégiques/opérationnelles Inquiétude modérée des parties prenantes	<b>3 Significatif</b> Impact financier probable de \$xk - \$xk  Impact significatif sur la réalisation des activités stratégiques/opérationnelles Inquiétude significative des parties prenantes	<b>4 Majeur</b> Impact financier probable de plus de \$xk  Impact majeur sur la réalisation des activités stratégiques/opérationnelles Exclusion par les donateurs ou gouvernement	<b>5 Critique</b> Impact financier probable de plus de \$xk  Impact critique sur la réalisation des activités stratégiques/opérationnelles Exclusion par les donateurs ou gouvernement
<b>Impact</b>						